



COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Commission Locale de l'Eau

SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés

9 janvier 2025 à 14h

Salle des fêtes Val-de-Livenne

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) "Estuaire de la Gironde et milieux associés" s'est réunie le 9 janvier 2025 à 14h (cf. liste des présents en annexe 2).

Ordre du jour

1. Etat d'avancement pour les enjeux
 - a. Zones humides
 - b. Solutions fondées sur la nature pour le volet agroécologie
 - c. Programmes d'actions de prévention des inondations
 - d. Plan de gestion des sédiments
2. Etat d'avancement concernant la révision du SAGE
 - a. Bilan de l'étude gouvernance
 - b. Calendrier 2025
 - c. Projet « *Maritimes : Voyage dans les paysages d'eaux de l'estuaire de la Gironde* » et lien avec l'expression du grand public
3. Points divers : résumé du nouveau Décret SAGE paru en décembre 2024

Pièces jointes : Diaporama + plaquette nouveau Décret SAGE + calendrier révision SAGE 2025 (mis à jour)

Relevé de décisions

- Une visite de terrain a été réalisée le matin de la journée sur le site de la tourbière de Donnezac avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de la Nouvelle Aquitaine et la Communauté de Communes de l'Estuaire. Ce site fait l'objet d'un projet de plan de gestion lié à la préservation des zones humides. Pour rappel, les tourbières sont des zones humides particulières fléchées dans le SAGE actuel (disposition ZH 7),
- Concernant les évolutions de la composition de la CLE :
 - o Monsieur Delage représente la commune de Saint-Thomas-de-Conac à la CLE en remplacement de Monsieur Courpron,
 - o Monsieur Sciard représente la Communauté de Communes Haute-Saintonge en remplacement de Madame Maillet,
 - o Monsieur Saubusse représente le Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de la Gironde en remplacement de Monsieur Lopez,

- Madame Guère représente le Département de la Gironde en remplacement de Monsieur Cavaleiro.
- Pour le volet zones humides
 - Un séminaire aura lieu le vendredi 21 mars sur le sujet du phragmite aquatique, espèce emblématique de l'estuaire de la Gironde pour laquelle une étude a été menée en 2024 par le SMIDDEST, avec l'association Biosphère environnement. L'étude en question est consultable en cliquant [ici](#),
L'inscription au séminaire est disponible via ce lien : [Formulaire inscription séminaire phragmite](#)
 - Une étude sera menée en 2025 sur les « *unités hydrauliques cohérentes* ». Elle portera notamment sur l'amélioration de la connaissance de la structure des marais de l'estuaire,
 - L'étude de caractérisation et de hiérarchisation des têtes de bassins versants et les zones humides potentielles devrait être finalisée fin 2025.
- La mission d'accompagnement à la mise en œuvre de pratiques d'agroécologie s'arrête en 2025. Le SMIDDEST poursuivra le travail de promotion des Solutions Fondées sur la Nature en réponse aux enjeux de la gestion quantitative sur le territoire, donc dans le cadre d'approches en lien avec la gestion de la ressource en eau et des prélèvements.
- Dans le cadre du plan de gestion des sédiments, le Grand Port Maritime de Bordeaux indique relancer des groupes de travail autour de la valorisation de l'outil des Jumeaux Numériques du fleuve. De nouveaux développements de l'outil sont envisagés et il est important que ceux-ci soient réalisés en cohérence avec les dispositions du SAGE et avec l'objectif de répondre aux besoins des acteurs locaux concernés par ces thématiques.
- Dans le cadre de la révision du SAGE, différents temps seront organisés auprès des acteurs du territoire. Ceux-ci sont retranscrits dans un calendrier joint au compte rendu. Il a évolué vis-à-vis de celui distribué en séance. Les évolutions sont mentionnées dans l'annexe 1.
- Le temps fort lié à l'inauguration du container du projet « *Maritimes : Voyage dans les paysages d'eaux de l'estuaire de la Gironde* » aura lieu le samedi 8 mars au phare de Richard. Les détails sont mentionnés dans l'annexe 1.
- Le nouveau Décret SAGE paru en décembre 2024 a été présenté. Une plaquette d'information a été réalisée par le Ministère, elle est jointe au compte rendu.

Annexe 1 : Etat des échanges

Pascale Got, Présidente de la CLE du SAGE EGma, remercie les participants de leur présence.

Avant de présenter l'ordre du jour, Pascale Got rend hommage à Jacqueline Rabic qui nous a quitté en novembre 2024. Grande personnalité de l'Estuaire de la Gironde, elle salue ses nombreux combats pour défendre les milieux et les professionnels de la pêche.

- **Etat d'avancement pour la thématique "solutions fondées sur la nature"**

Des questions sont posées sur l'intérêt des dispositifs Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc), PSE (Paiements pour Services Environnementaux) et les avantages, inconvénients de ceux-ci. Monsieur Trouvat indique qu'un premier débat avait eu lieu, dans le cadre de la mission agro-écologie, sur 2 territoires du SAGE, le Parc naturel régional Médoc et la Communauté de Communes de l'Estuaire qui gèrent des dispositifs MAEc ; à ce jour les 2 dispositifs semblent concurrents et la mise en œuvre de PSE semble prématurée tant que le dispositif MAEc reste en place. Ces débats restent importants et méritent une attention suivie.

Concernant la mission agro-écologie, le Directeur rappelle les constats partagés par les élus du SMIDDEST :

- Le contexte agricole est tendu et connaît une conjoncture peu propice au déploiement de changements de pratiques par des approches directes,
- Les territoires (EPCI, PNR, Région) se sont saisis du sujet de l'agro-écologie, en particulier au travers des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et se sont dotés de moyens humains propres.

La compétence agro-écologie étant dorénavant prise en charge par d'autres acteurs, le SMIDDEST a fait le choix dans le contexte budgétaire contraint de 2025, de passer la main aux acteurs plus légitimes dans ce domaine (EPCI en particulier). Ses élus ont validé la proposition d'un désengagement du SMIDDEST sur ce sujet, et de mettre fin au projet de développement de l'agro-écologie fait dans le cadre du projet Life Artisan dès début 2025.

L'approche reste d'actualité et la démarche est large et transversale ; elle intègre la promotion des Solutions Fondées sur la Nature. Au regard des stratégies nationales tel que le plan de sobriété eau, qui doit être décliné dans les SAGE, et des demandes de l'Agence de l'Eau, le choix du SMIDDEST est d'orienter son animation de façon prioritaire sur les enjeux de la gestion quantitative de la ressource (amélioration des connaissances sur la ressource, inventaire des prélèvements, identification de solutions pour les réduire). C'est dorénavant dans ce cadre que la sensibilisation aux SFN, l'accompagnement des acteurs autour de la mise en œuvre de telles solutions, seront effectués mais avec l'objectif principal de limitation des pressions sur la ressource.

- **Etat d'avancement du plan de gestion des sédiments**

Le Grand Port Maritime de Bordeaux a développé une plate-forme, les Jumeaux Numériques du fleuve, intégrant diverses modélisations autour du transport sédimentaire. Il souhaite enrichir l'outil numérique vers une version opérationnelle par l'intégration de différents capteurs. Il propose que la réflexion soit conduite dans le cadre de la collaboration engagée entre le SMIDDEST et le GPMB autour du plan de gestion des sédiments, par la relance du groupe de travail qui s'était constitué pour le PGS. L'objectif recherché est de faire évoluer l'outil afin de rendre ses fonctionnalités cohérentes avec les dispositions du SAGE et de répondre aux besoins des acteurs concernés par ces thématiques.

Dans sa présentation, le Grand Port Maritime de Bordeaux mentionne la réalisation d'une étude des modes de gouvernance possibles pour piloter la démarche dont la première étape est l'inventaire des données liées à l'estuaire de la Gironde. Une clarification est apportée en séance.

Mme Pascale Got rappelle que la CLE du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés est l'instance de gouvernance dédiée aux sujets liés à la ressource, aux usages et aux milieux de l'Estuaire. Les études proposées dans la démarche du GPMB s'inscrivant dans ces sujets, la CLE est tout à fait légitime pour évaluer la pertinence des évolutions de l'outil en regard des enjeux du SAGE. La gouvernance du développement de l'outil reste donc du ressort de la CLE.

Le GPMB précise que l'objectif de l'étude citée est de distinguer dans les données et les orientations des Jumeaux Numériques, ce qui relève des besoins du SAGE et des besoins plus spécifiques du GPMB (navigation). Les groupes de travail qui seront relancés par le GPMB et le SMIDDEST, permettront de clarifier ces objectifs, de définir l'organisation du développement de l'outil (validation des orientations, pilotage des développements...) et la structuration souhaitée des évolutions de la plateforme pour répondre aux besoins.

La dénomination de l'étude de « gouvernance » sera modifiée dans les documents présentant la démarche.

Une autre clarification est apportée en séance en réponse à une question. Les Jumeaux Numériques ne remplacent pas l'outil SIG'Estuaire développé par le SMIDDEST pour la CLE. En effet, ce dernier est un outil de visualisation et de traitement cartographique qui continuera à être alimenté et mis à disposition des partenaires ; il ne permet pas la consultation de données en temps réel et n'a aucune fonctionnalité de modélisation. Les Jumeaux Numériques constituent donc un outil complémentaire.

- **Etat d'avancement du projet « Maritimes : Voyage dans les paysages d'eaux de l'estuaire de la Gironde »**

Le projet artistique du container a posé ses valises au phare de Richard sur la commune de Talais en octobre dernier. Dans ce cadre, il y a aura une journée dédiée à un "*temps fort inaugural*" ouvert au public. L'idée est de créer un évènement en journée et en soirée avec la présentation de la nouvelle œuvre filmique réalisée par Olivier Crouzel et Sophie Poirier à la suite de leur travail de résidence sur le territoire du Médoc. Cet évènement est envisagé le samedi 8 mars 2025 en lien avec la réouverture du musée du Phare.

La proposition de déroulé est la suivante :

- ✗ A partir de 14h ouverture des portes du container en présence des artistes,
- ✗ 19h45 projection du film sur le phare de Richard à la nuit tombée en présence des artistes.

Cet évènement est organisé en lien avec l'association du phare de Richard et les communes impliquées dans le projet



- **Calendrier de révision du SAGE :**

Le calendrier de l'année 2025 intégrant les échéances liées à la révision du SAGE et aux différents temps associés a été distribué le jour de la réunion le 9 janvier. Des évolutions sont à noter sur ce dernier. La nouvelle version est jointe au compte rendu. Les évolutions concernent :

- L'annulation du moment CLE « *navigation* » initialement prévu le jeudi 13 mars,
- L'organisation des ateliers thématiques dans le cadre de la mise à jour de l'état des lieux du SAGE qui se dérouleront du lundi 2 juin après-midi au jeudi 5 juin après-midi.
7 groupes seront organisés à raison d'une demi-journée par groupe. Vraisemblablement, on pourra distinguer les thèmes liés aux acteurs de l'aménagement du territoire ; de la compétence GEMAPI et marais rivulaires ; de l'agriculture ; des usages économiques ; des environnementaux dont certains seraient décuplés sur les deux rives.
- Liés au projet « *Maritimes : Voyage dans les paysages d'eaux de l'estuaire de la Gironde* »,
 - o Le temps fort lié à la clôture du container sur le territoire de Médoc Atlantique aura lieu le samedi 02 mai au phare de Richard,
 - o Le temps fort lié à l'inauguration du container sur le territoire du Grand Cubzaguais aura lieu le samedi 4 juillet à Bourg.

Pascale GOT clôture la séance à 16h30.

La Présidente de la CLE

GOT Pascale



Annexe 2 : Membres présents

Collège représentants des collectivités territoriales et des EPCI – 7 membres présents ou représentés sur 44

Nom	Structure	Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Hervé BLANC	Mairie Soulac-sur-mer			
Jacky BOTTON	Conseil Départemental de la Charente-Maritime			
Serge BRISSET	Conseiller municipal Barzan			
Sylvie CASSOU-SHOTTE	Bordeaux métropole			
Louis CAVALEIRO	Conseil Départemental de la Gironde			
Jean-Luc CHAZEAU	Mairie de Listrac Médoc			
Chrystel COLMONT-DIGNEAU	SM des BV de l'Artigue et de la Maqueline			
Stéphane COTIER	Mairie Mortagne-sur-Gironde			
Béatrice DE FRANCOIS	Association des Maires de la Gironde - Maire de Parempuyre			
Vincent DELAGE	Mairie Saint-Thomas-de-Conac			
Pierre DUCOUT	Mairie Cestas			
Jean-Robert DUHET	Mairie Bégadan			
Bruno DUJEAN	Mairie Chenac-saint-seurin-d'Uzet			
Julien DURESSAY	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique			
Bernard ESCHENBRENNER	Verdon-sur-mer			
Jean-Claude FEUGAS	Bordeaux métropole			
BUGGIN (en remplacement de M. FERON)	SM des BV Centre Médoc Gargouilh			
Fabrice FONMARTY	Parc naturel régional Médoc			
Michel FONTANEAU	Saint-yzan-de-Médoc			
Patrice GALLIER	Communauté de Communes du Grand Cubzaguais			
Claude GANELON	SM du BV des jalles de Cartillon et Castelnaud			
Hervé GAYRARD	Mairie de Bayon			
Jean-Pierre GERVREAU	Mairie de Saint-Fort-sur-Gironde			
Maxime GHESQUIERE	SM du ruisseau du Guâ			
Pascale GOT	Présidente de la CLE - SMIDDEST			
Sandrine HERNANDEZ	Région Nouvelle-Aquitaine			
Pierre JOLY	Mairie de Bourg			
Philippe LABRIEUX	Communauté de Communes de l'Estuaire			

Franck LAPORTE	Mairie de Talais			
Bernard LAUMONIER	Mairie de Floirac			
Patrice LIBELLI	Mairie de Vaux sur mer			
Sophie MARTIN	Maire de Margaux-Cantenac			
Laurent NIVARD	Maire de Saint-Bonnet-sur-Gironde			
Pierre OUALLET	Mairie de Bègles			
Cyril PENAUD	Mairie de Saint sorlin de conac			
Jean-Luc PIQUEMAL	SIABV de la Pointe Médoc			
Marie-Pierre QUENTIN	Département Charente-Maritime			
Agnès SEJOURNET	SMEGREG			
Pascal RIVEAU	Maire de Saint-Androny			
Raymond RODRIGUEZ	Syndicat de Gestion des Bassins Versants du Moron, du Blayais, Virvé et Renaudière			
Henri SABAROT	Région Nouvelle-Aquitaine			
Michelle SAINTOUT	Parc naturel régional Médoc			
Hughes SCIARD	Communauté de Communes de la Haute Saintonge			
Alain TABONE	Mairie de Cubzac-les-Ponts			
Dominique TURON	Vertheuil			

Collège représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations – 11 membres sur 26

Structure	Nom	Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Association des pêcheurs professionnels en eau douce Gironde				
Association syndicale autorisée des marais de Bardecille				
Association syndicale autorisée des marais de Duchatel				
Biosphère environnement	Raphael MUSSEAU			
Centre Nucléaire de Production d'Électricité du Blayais	Jean-Pascal RICHE			
Chambre d'agriculture de Charente-Maritime	Michel AMBLARD			
Chambre d'agriculture de Gironde	Anaïs MEKKIOUI - BARDON			
Chambre de Commerce et d'industrie Bordeaux Gironde	Fabienne LAGARRIGUE			
Collectif Estuaire	Gilbert MIOSSEC			
CD des pêches maritimes et élevages marins de Charente Maritime	Sébastien LYS			

CD des pêches maritimes et élevages marins de Gironde				
Conseil Départemental des associations familiales Laïques	Stéphane SAUBUSSE			
Conservatoire de l'Estuaire	Alain COTTEN			
CURUMA	Hugues SIMPERE			
Estuaire pour tous	Christian HAAS Maryse SINSOUT			
Fédération de Pêche et de protection des milieux aquatiques de la Charente-Maritime				
Fédération de Pêche et de protection des milieux aquatiques de la Gironde	Dominique DUPHIL			
Fédération des Chasseurs de la Charente-Maritime	Olivier PRAUD			
Fédération des Chasseurs de la Gironde	Jacky JONCHERE			
Plaisanciers de Royan	Hervé TROUART Gérard HYVERT Gustave GERARD			
SEPANSO	Sabine MENAUT			
Syndicat des sylviculteurs du Sud-ouest				
UNICEM	Chloé ALARCON			
UNIMA	Philippe PERDRIAUD			
Union maritime et portuaire de Bordeaux	Hélène VANDEWALLE			
Vivre avec le fleuve	Christian DISCAZEAUX			

Collège des représentants de l'État et de ses Établissement Publics – 2 membres présents ou représentés sur 18

Structure	Nom	Présent·e	Excusé·e	Absent·e
Agence de l'Eau Adour-Garonne	Éric LEBAT			
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres	Katia PERRIN			
Direction Départemental des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime	Solange GIONTA			
Direction Départemental des Territoires et de la Mer de la Gironde	Lisa PERROT			
Direction Départementale de protection des populations de la Charente-Maritime				
Direction Départementale de protection des populations de la Gironde				

DIRM	Hervé TREHEIN			
Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement	Côme DURAND			
Grand Port Maritime de Bordeaux	Julien MAS			
MISEN				
OFB - Service départemental de la Charente-Maritime	Mickaël FLEURY			
OFB - Service départemental de la Gironde				
Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	Aurélie LASSUS-DEBAT			
Préfet coordonnateur du bassin Adour Garonne				
Représentant de la Préfète de Charente-Maritime				
Représentant de la Préfète de Gironde				

Invité·e·s présent·e·s:

- Marie BAES, CARA
- Romain CREISER, syndicat castelnau, cartillon
- Guéric GABRIEL, CCE
- Lydie Le Bars, Département Charente-Maritime
- Sébastien NYS, Syndicat du Moron
- Pascal TARTARY, CEN
- Sébastien SIMON, syndicat centre médoc Gargouilh

Personnel du SMIDDEST :

- Valérie BRICHE, animatrice SAGE EGma
- Benjamin CHAMBELLAND, chargé de mission « paysages »
- Barbara LALEVE, chargé de mission « Zones humides »
- Jean-Luc TROUVAT, directeur